



## SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

### DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 08 AVRIL 2024

N°09-2024

#### **Actualisation du plan de financement du programme CRET**

(CARRIERES, RESERVES D'EAU, TRIBUNES)

Le Comité du Syndicat Mixte du Pôle Hippique (SMPH) de Saint-Lô s'est **lundi 8 avril 2024 à 10 heures**, à SAINT-LO, au Pôle Hippique, salle chemin de la Madeleine, sur convocation du 2 avril 2024.

La séance est présidée par M. Jean MORIN, Président du SMPH.

Secrétaire de séance : Mme Florence MAZIER

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

#### **PARTICIPANTS** (avec voix délibérative) :

##### **Membres titulaires** :

M. Jean MORIN	Conseiller départemental, Président du Syndicat Mixte du Pôle Hippique de Saint-Lô
M. Hervé AGNES	Conseiller départemental
M. Jean-Claude BRAUD	Conseiller départemental
Mme Malika CHERRIÈRE	Conseillère régionale – Région Normandie
M. Sylvain LETOUZÉ	Conseiller régional – Région Normandie
Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale – Région Normandie
M. Mickael GRANDIN	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo
M. Loïc RENIMEL	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo
Mme Emmanuelle LEJEUNE	Maire de la Ville de Saint-Lô
Mme Stéphanie CANTREL	Conseillère municipale - Ville de Saint-Lô

#### **EXCUSÉS** :

NEANT

**Actualisation du plan de financement du programme CRET**  
(CARRIERES, RESERVES D'EAU, TRIBUNES)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance du 8 avril 2024,

Vu la délibération n°14-2023 du Comité du SMPH du 19 juin 2023 votant l'autorisation de programme (AP) « CARRIERES, RÉSERVES D'EAU, TRIBUNES (CRET) »,

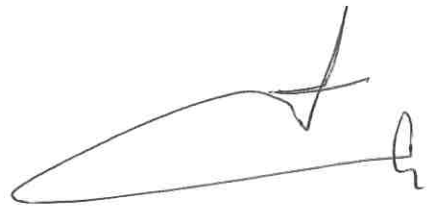
Considérant la nécessité d'actualiser le plan de financement au regard des notifications de participation et confirmations de recettes,

Après en avoir délibéré,

**LE COMITÉ DU SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE**, avec une abstention (M. Mickaël GRANDIN), et sans voix contre, **APPROUVE** le plan de financement du programme CRET tel que présenté en annexe.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
**Le Président du Syndicat Mixte  
du Pôle Hippique de Saint-Lô,**

**Jean MORIN**



*En cas de contestation de cette délibération, vous pouvez engager un recours gracieux auprès du président du Syndicat Mixte du Pôle Hippique ou formuler un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen – 3 rue Arthur Le Duc 14000 CAEN - dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

## PROGRAMME CRET

Projets	DÉPENSES	RECETTES			
	Budget investissement HT	Financement Région	Financement AESN	Financement Fonds Eperon	Financement SMPH
Etude réserves d'eau	16 400				
Réserves d'eau Carrière URIEL+Flipper+manège	431 821		168 000		
Aménagement rond noir suite réserve flipper	17 218				
Imprévus	46 825				
Consolidation réserve parking camions	990				
Changement sol carrière URIEL	488 278	294 790		78 348	
Transformation le Tot avec sable URIEL					
Clotures (dépose + nouvelle)	30 929				
Eclairage semi-nocturne carrière URIEL	127 562			19 493	
Tribune 200 places carrière URIEL	341 317			52 159	
Dalle béton 300 m2 pour Orangerie	155 404				
Bungalows pour juges + sanitaires	21 500				
Renovation pelouses et esp. verts suite travaux	4 000				
<b>TOTAUX</b>	<b>1 682 244</b>	<b>294 790</b>	<b>168 000</b>	<b>150 000</b>	<b>1 069 454</b>